

Améliorer & préserver
la qualité de l'air ?

Air PACA
vous accompagne

www.airpaca.org





L'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre le changement climatique dépend de tous

La région PACA est classée entre le 1^{er} et le 3^{ème} rang des émissions nationales de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre (GES). Le territoire est particulièrement concerné par les particules en suspension, les oxydes d'azote et l'ozone.

Air PACA estime que près de 500 000 personnes vivent dans une zone dépassant la valeur limite pour la protection de la santé. Les territoires alpins sont moins concernés que le reste de la région, mais des problématiques locales existent comme celles liées aux brûlage de déchets verts ou aux pesticides.



❖ Quels sont les principaux leviers d'action ?

Trois types d'actions influent sur l'amélioration de la qualité de l'air et les émissions de GES :

- les évolutions technologiques,
- les choix d'aménagement du territoire,
- l'engagement des acteurs (Etat, collectivités, industriels, responsables de grands établissements, citoyens).

❖ Que faire pour anticiper l'impact des politiques menées sur le territoire ?

Les choix d'urbanisme, de modes de déplacement, de politique énergétique, agricole, de gestion des déchets... ont un impact sur les émissions de polluants.

Air PACA accompagne les décideurs et leurs services pour qu'ils intègrent le paramètre air/climat en amont de leur réflexion. Ceux-ci peuvent ainsi cerner les enjeux pour la population et orienter leurs choix en connaissance de cause.

❖ Tous les secteurs d'activité sont concernés

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les sources de pollution sont multiples : transport, industrie, agriculture, résidentiel...

La région possède de nombreux axes routiers de transit, des aéroports et une forte activité maritime. Elle abrite également l'un des plus gros sites industriels européens, le pôle de Fos-étang de Berre.



Comment les décideurs peuvent-ils être accompagnés par Air PACA ?

L'identification des leviers pour améliorer ou préserver la qualité de l'air et lutter contre le changement climatique s'inscrit dans une démarche partagée par les décideurs et Air PACA.

⬇️ **Connaître** précisément les enjeux des territoires

- Sur quels émetteurs de pollution agir en priorité ?
- Quel gain, en qualité de l'air, pour la population et à quelle échéance ?
- Quels sont les programmes d'actions concernés ?

⬇️ **Rapprocher** les thématiques air- santé-climat-énergie

L'Etat, les collectivités et les secteurs d'activité mettent chacun en œuvre des plans, des programmes et des actions qui ciblent la qualité de l'air, le climat et l'énergie et la protection de la santé.

Air PACA contribue à la synergie de ces actions avec ses données, son expertise, des scénarii prospectifs d'émissions de polluants et de gaz à effet de serre, des évaluations de gains et des indicateurs de résultat.

⬇️ **Sensibiliser et faire évoluer** les comportements

L'adhésion au changement passe par le partage des enjeux.

Air PACA accompagne chacun des acteurs dans cette approche pédagogique et met à leur disposition des formations et des outils adaptés à la jeunesse - L'Air et Moi - aux étudiants, au grand public et aux décideurs.



Air PACA au cœur du réseau de professionnels agréés de la qualité de l'air

Air PACA fait partie de la trentaine d'Associations de Surveillance de la Qualité de l'Air agréées par le ministère de l'Environnement, membres de la Fédération ATMO France. Traits de caractère :

⬇️ **Indépendante** grâce à une gouvernance partagée

Le conseil d'administration est constitué de quatre collèges équilibrés : Etat et établissements publics, collectivités territoriales, industriels, associations et personnalités qualifiées.

⬇️ **Proche** des acteurs

Les comités territoriaux créent une dynamique partenariale d'échanges et d'accompagnement des décisions.

⬇️ **Investie** dans la transversalité des connaissances

Le conseil scientifique analyse les tendances : santé, politiques publiques, économie de l'environnement, changement climatique...

⬇️ **Impliquée** dans le travail en réseau

Les travaux menés par Air PACA avec ses partenaires font évoluer en permanence les outils de surveillance, d'évaluation, de prospective et de sensibilisation.

⬇️ **Engagée** dans sa mission d'intérêt général

Sa charte garantit sa neutralité et sa transparence.





Politiques de transport

Des choix en faveur de la qualité de l'air pour les populations

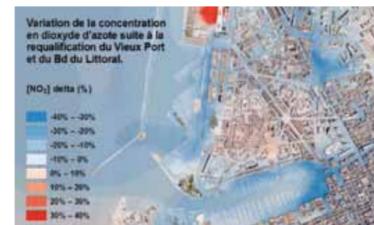
La combustion de carburant des véhicules est l'une des principales sources de polluants dans la région. Elle émet la moitié des émissions d'oxydes d'azote, un quart des émissions de particules et un tiers des émissions de dioxyde de carbone.

Plan d'Urgence Qualité de l'Air : penser autrement l'aménagement avec Marseille Provence Métropole (MPM)

Comment sortir de logiques d'aménagements qui ont détérioré la qualité de l'air ?

La collectivité MPM souhaite disposer d'un diagnostic territorial, hors contraintes, qui rende lisible les lignes de force des enjeux air.

Afin d'intégrer cette réflexion globale dans sa politique d'aménagement, les services de MPM, des communes dont Marseille, de l'agence d'urbanisme AGAM, de l'Etablissement Euroméditerranée et d'Air PACA se sont engagés dans une démarche partenariale intégrant les compétences de chacun.



Intégrer le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Cannes dans une réflexion sur les déplacements

Depuis plusieurs années, les collectivités de la région PACA travaillent avec Air PACA pour mieux intégrer l'air dans les politiques d'aménagement et de déplacements.

Pour la ville de Cannes, Air PACA a évalué l'impact du projet de BHNS sur la qualité de l'air et l'exposition des populations à la pollution.

Le résultat indique que cet aménagement de transport public produira un bénéfice durable si la place de la voiture est maîtrisée.

Coopérer avec le Grand Avignon pour augmenter l'efficacité du Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération d'Avignon impose au PDU du Grand Avignon une réduction de 10 % des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines.

La collectivité, ses services et Air PACA se sont interrogés en amont : était-il plus efficace d'agir sur le trajet emprunté par les voitures, sur leur vitesse ou sur leur nombre ?

Ces options ont été scénarisées et spatialisées par Air PACA afin d'aider la collectivité à identifier les actions ayant un impact sur la qualité de l'air.



Biomasse pour le chauffage et la production d'électricité

Identifier les bénéfiques, les inconvénients et les dommages

Particules dans les villes en hiver : réduire la part des émissions dues à la combustion de la biomasse

Le secteur résidentiel est le principal émetteur de particules avec le chauffage au bois, collectif ou individuel, le brûlage des déchets verts à l'air libre... (selon une étude réalisée à Cannes et Gap).

La population est donc un acteur majeur de la réduction de ces émissions. Le respect de l'interdiction des brûlages et le remplacement des foyers de cheminée ouverts par des inserts de qualité (meilleur rendement énergétique et réduction importante des particules émises) sont des solutions accessibles à tous.

Production d'énergie par biomasse : évaluer l'impact des installations industrielles sur la qualité de l'air

L'utilisation de la biomasse pour produire de l'énergie est favorable pour le bilan carbone, mais dégrade la qualité de l'air en émettant des particules fines (PM 10), des oxydes d'azote (NOx) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Air PACA, en concertation avec les principaux acteurs locaux – collectivités, industriels, population – analyse la qualité de l'air initiale et évalue l'impact des implantations industrielles récentes ou futures (Centre Var, Bouches-du- Rhône).

50% environ des particules émises l'hiver proviennent de la combustion de la biomasse. Le secteur résidentiel est le principal contributeur avec les chauffages collectifs ou individuels au bois, le brûlage des déchets verts à l'air libre...



Industrie

Accompagner les entreprises pour préserver de mieux en mieux la qualité de l'air

En PACA, les activités industrielles émettent des polluants notamment liés à la combustion comme les oxydes d'azote (1/4), les particules (1/4) et le dioxyde de carbone (1/3).

Evolution favorable des niveaux de particules à proximité de l'usine d'alumine de Gardanne

La surveillance renforcée des particules dans le bassin de Gardanne et les travaux scientifiques portés par le CEREGE (PACTES-BMP) mettent en évidence le respect des normes sur le site de surveillance, suite aux dispositions prises par l'industriel.

Utiliser les données de l'air ambiant pour réduire les émissions de dioxyde de soufre dans le territoire de l'étang de Berre

Depuis les années 80, les activités industrielles de l'étang de Berre émettent d'importantes quantités de dioxyde de soufre et des concentrations supérieures aux valeurs limites étaient mesurées dans certains lieux habités. Le dispositif de surveillance progressivement mis en place en collaboration avec les associations environnementales et les communes a permis de :

- faire évoluer la réglementation concernant l'utilisation des combustibles soufrés,
 - étoffer les dispositifs de réduction temporaire de ces rejets industriels,
- pour aboutir aujourd'hui au respect des valeurs limites réglementaires en tout point du territoire.

Château-Arnoux-Saint-Auban : surveiller le mercure gazeux

La mesure en continu de l'ozone a permis de détecter la présence de mercure dans l'atmosphère (c'est un gaz interférent à la mesure de l'ozone).

Pour la première fois, à la demande de la commune, de la Préfecture et de l'industriel, Air PACA a évalué spécifiquement les niveaux de ce polluant dans l'air ambiant. Les concentrations mesurées sont inférieures à la valeur toxicologique de référence de l'INERIS excepté quelques pointes récurrentes à proximité de la source.

Accompagnement des collectivités territoriales en matière d'évaluation de la qualité de l'air des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Cette mission « qualité de l'air » proposée aux ERP est l'occasion pour Air PACA d'engager, avec tous les acteurs, une réflexion globale sur la qualité de l'air intérieur et extérieur.

La démarche d'Air PACA intègre :

- la sensibilisation des différents usagers à l'évolution des comportements et aux bonnes pratiques de fonctionnement,
- la mise en place d'actions prenant en compte la qualité de l'air intérieur et extérieur des ERP,
- l'accompagnement technique de la surveillance et l'aide à la communication des résultats,
- l'assistance à l'amélioration des environnements dégradés.

Des collectivités et des associations ensemble sur le terrain

L'évaluation de l'air intérieur dans les établissements recevant du jeune public est une opportunité pour sensibiliser parents et enfants. En particulier au travers de différents programmes pédagogiques : l'Air et Moi développé par Air PACA et la Maison du Bon Air avec France Nature Environnement. La Communauté du Pays d'Aix a entrepris avec Air PACA un travail de mobilisation des communes : cahier des charges, outils de communication, équipes de sensibilisation dans les classes. D'autres collectivités entament la même démarche.



Agriculture et entretien des espaces verts

Faire progresser les connaissances et les usages

Accompagner les politiques publiques de réduction de l'usage des pesticides et d'interdiction des brûlages des déchets verts à l'air libre

Bien qu'il n'existe pas à ce jour de réglementation relative à la surveillance des pesticides dans l'air, le plan Ecophyto visait, dès 2009, la réduction de leur utilisation. Air PACA, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 2, a constitué un observatoire des résidus de pesticides en PACA (ORP) avec le Laboratoire Chimie de l'Environnement. Sa première mission consiste à réaliser un état des lieux des concentrations et à suivre leur évolution. Le brûlage des déchets verts à l'air libre a été identifié par Air PACA comme un émetteur important de particules. Son interdiction pour les collectivités et les particuliers figure notamment dans tous les Plans de Protection de l'Atmosphère de la région.

Avec le portail www.lesbonsplanspourl'air.org, Air PACA relaye la campagne de communication conjointe de l'ADEME, la Région et l'ARS PACA et, plus largement, informe le public des bons plans pour agir.

Pesticides et brûlage des déchets verts : les comités territoriaux veulent agir

Lors des comités territoriaux de Vaucluse et des Alpes-Maritimes, les décideurs (services de l'Etat, collectivités, représentants du secteur agricole, de la santé...) partagent un constat. Agriculteurs, collectivités, entreprises, particuliers, chacun à leur échelle, émettent des polluants et peuvent, par des changements de pratique, réduire leur usage.

Afin de faire évoluer les comportements, la décision a été prise de mettre en place une filière de collecte et de traitement dédiée aux déchets verts et permettant leur valorisation.

Une campagne de communication ciblée, conçue en collaboration avec Air PACA, est proposée aux maires afin de les aider à sensibiliser leurs administrés.



Ils sont là pour vous accompagner dans l'action



« Air PACA s'engage à jouer un rôle croissant, avec l'ensemble des acteurs (Etat, collectivité, industriel, citoyen), pour préserver la qualité de l'air dans notre région. »

Pierre-Charles Maria
Président
d'Air PACA



« Les comités territoriaux sont un espace d'échanges et de rencontres. Ils permettent de mettre en lien les différents acteurs territoriaux impliqués et qui font un travail sérieux. »

Olivier Florens
Délégué territorial
Vaucluse



« Le comité territorial est un réel lieu de dialogue où Air PACA apporte son expertise. »

Pascale Vaillant
Déléguée territoriale
Alpes-Maritimes



« Le comité territorial Ouest des Bouches-du-Rhône, héritier de 40 ans d'expérience, s'engage à poursuivre sa démarche afin de mieux surveiller, informer et accompagner nos populations. »

Henri Cambessédès
Délégué territorial
Ouest Bouches-du-Rhône



« Le Var est fier de disposer d'un comité territorial. Sans parti pris en dehors de l'intérêt général, ce comité sera une force de proposition et d'initiative afin de répondre aux enjeux et besoins spécifiques de ce territoire. »

Jean-Guy Di Giorgio
Délégué territorial
Var

avec l'équipe Air PACA



Florence Péron
Référente
Alpes-Maritimes



Sébastien Mathiot
Référent Ouest des
Bouches-du-Rhône
étang de Berre



Patricia Lozano
Référente Est des
Bouches-du-Rhône
Aix-en-P. - Aubagne - Marseille



Laetitia Mary, référente
Alpes-de-Haute-Provence,
Hautes-Alpes et Vaucluse



Benjamin Rocher
Référent
Var

Un socle de ressources et d'expertise pour tous les acteurs

Plusieurs bases de données pour un usage public :

- La cartothèque interactive
- L'inventaire des émissions polluantes, énergétiques et gaz à effet de serre

Des observatoires sur des thématiques :

- Energie
- Odeurs
- Pesticides
- Qualité de l'air intérieur



Des outils spécifiques de prévision :

- Les diagnostics
- Les scénarii

Des outils de sensibilisation :

- Animations scolaires
- Documents pédagogiques
- Posters/exposition
- Vidéos



www.airpaca.org
contact.air@airpaca.org

Siège social

146 rue Paradis
Le Noilly Paradis
13294 Marseille Cedex 06
Tél. : 04 91 32 38 00
Fax : 04 91 32 38 29

Etablissement de Martigues

Route de la Vierge
13500 Martigues

Etablissement de Nice

333 Promenade des Anglais
06200 Nice

Nous suivre @AirPACA



www.facebook.com/AirPACA

Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air

